

## LES BOIS TROPICAUX SUREXPLOITES

Les forêts tropicales sont protégées au travers de différentes conventions internationales : Convention sur la diversité biologique, Convention sur le Commerce International des espèces de faune et de flore Sauvages menacées d'extinction (CITES), Convention pour la lutte contre la désertification.

Parallèlement aux initiatives internationales, la France s'est engagée dans une politique de gestion durable des ressources forestières (loi du 17 juin 1998 autorisant l'approbation de l'Accord international de 1994 sur les bois tropicaux). Seule l'exigence du consommateur permettra la mise en oeuvre concrète de cette politique, les Conventions internationales étant aujourd'hui ratifiées par la majorité des pays dits développés mais rarement transposées à l'échelle nationale.

## LES DIFFERENTES UTILISATIONS DU BOIS

### LE BOIS DE CONSTRUCTION

De grands distributeurs proposent encore des portes, fenêtres, escaliers en bois tropicaux sous la simple appellation de "bois tropical". Des alternatives durables aux bois tropicaux existent. Les essences dites de proximité présentent d'excellentes caractéristiques technologiques et des qualités esthétiques. Il existe aujourd'hui de nouveaux procédés tels que les lazures ou les vernis biodégradables qui permettent de donner au bois l'aspect désiré que ce soit par le rendu de matière ou la teinte. Dans tous les cas, il est recommandé d'interroger le vendeur sur le nom du bois, son pays d'origine et ses conditions de production. Les étiquettes sont en général incomplètes ou inexistantes, la simple indication "bois issu d'une forêt gérée de manière durable" n'étant en rien une garantie. La réglementation actuelle oblige le vendeur à préciser sur l'étiquette l'essence du bois mais non sa provenance (décret du 14/03/86).

Dans le cadre de l'intégration de préoccupations environnementales dans le bâtiment, la démarche Haute Qualité Environnementale (HQE) prend en compte l'éco-construction et notamment le choix des matériaux de construction dont le bois.

### Alternatives aux bois tropicaux

UTILISATION	ESPECES TEMPEREES LOCALES
Menuiserie extérieure	Châtaignier, Chêne, Epicéa, Mélèze, Pin, Robinier, Sapin blanc
Menuiserie intérieure	Bouleau, Robinier, Chêne, Epicéa, Frêne, Hêtre, Pin, Sapin blanc
Escaliers	Chêne, Epicéa, Erable, Hêtre, Mélèze, Merisier, Noyer, Orme, Pin, Robinier, Sapin blanc
Placage, lambris	Bouleau, Chêne, Epicéa, Erable, Hêtre, Mélèze, Merisier, Noyer, Orme, Pin, Poirier, Robinier, Sapin blanc
Parquets	Aulne, Châtaignier, Chêne, Epicéa, Erable, Hêtre, Mélèze, Merisier, Noyer, Orme, Pin, Robinier, Sapin blanc
Encadrements, baguettes, moulures	Aulne, Chêne, Epicéa, Hêtre, Marronnier, Mélèze, Merisier, Peuplier, Pin, Robinier, Sapin blanc

### Noms scientifiques des essences tempérées locales :

Aulne = *Ainus glutinosa* ; Bouleau = *Betula pubescens* ; Châtaignier = *Castanea sativa* ; Chêne = *Quercus spp.* ; Epicéa = *Picea abies* ; Erable = *Acer campestre* ; Frêne = *Fraxinus excelsior* ; Hêtre = *Fagus sylvatica* ; Marronnier = *Aesculus hippocastanum* ; Mélèze = *Larix decidua* ; Merisier = *Prunus avium* ; Noyer = *Juglans regia* ; Orme = *Ulmus spp.* ; Peuplier = *Populus spp.* ; Pin = *Pinus spp.* ; Poirier = *Pyrus pyraeaster* ; Robinier = *Robinia pseudoacacia* ; Sapin blanc = *Abies alba* .

### LE BOIS : MATERIAU A PROMOUVOIR

Le bois est un matériau recyclable et renouvelable, dont les atouts sont souvent mal connus du public. A performances égales, le bois nécessite pour sa mise en oeuvre dans la construction deux fois moins d'énergie que le béton et cinq fois moins que l'acier. De plus, il permet de réduire les émissions de gaz à effet de serre en se substituant à des énergies fossiles plus polluantes. Suite à la Convention sur les changements climatiques et dans le cadre de la loi sur l'air, diverses mesures sont à l'étude en vue de favoriser l'utilisation de bois dans la construction. En France, le bois représente 10% des matériaux de construction et l'objectif de l'Etat français est que cette proportion atteigne 25 % d'ici 2010.

### LE PAPIER

La consommation de papier augmente de 6% par an dans les pays développés. Alors qu'elle était de 8 millions de tonnes au début du XX<sup>ème</sup> siècle, elle avoisine aujourd'hui, les 300 millions de tonnes. En moyenne, un français consomme annuellement 170 kg de papier et carton.

L'augmentation de la production papetière a une incidence sur les forêts tropicales. Les forêts à l'état naturel sont souvent détruites pour la mise en place de plantations monospécifiques et sont un facteur de pression supplémentaire sur les forêts naturelles. Les espèces à croissance rapide telles que les conifères, les eucalyptus et les acacias sont choisies pour leurs capacités de croissance et des rendements obtenus. De façon générale, les essences choisies et le taux d'extraction sont strictement liés à des facteurs économiques. Ce type de plantations provoque un épuisement des sols irréversible, et anéantit toute possibilité de régénération naturelle après exploitation. Il faut ajouter à cela les pollutions engendrées par cette industrie : rejet de matières organiques et d'organochlorés dans l'eau et émissions atmosphériques soufrées. Un meilleur contrôle de l'utilisation du papier et le recours à du papier recyclé permettront de réduire les effets néfastes de l'industrie papetière sur les forêts naturelles. Les techniques de recyclage sont aujourd'hui efficaces et la production d'une tonne de papier recyclé permet de faire l'économie de deux tonnes de bois, 200 Kg de pétrole et 100 000 litres d'eau.

### LE MOBILIER DE JARDIN

De nombreux mobiliers de jardin en bois tropicaux sont vendus dans la grande distribution française, par exemple des salons en teck (*Tectona grandis*) essence d'origine asiatique surexploitée. La mention "provenance d'une plantation" présente sur l'étiquette de 1% des bois trouvés dans les rayonnages, n'est en rien une garantie quant à la gestion durable de la forêt. La grande distribution française est complice de pratiques destructrices pour les forêts et pour les populations dépendantes de ces écosystèmes, en commercialisant par exemple des bois importés du Vietnam et du Cambodge via le Vietnam, malgré un décret cambodgien interdisant l'exportation du bois brut depuis 1996.

Pour répondre aux désirs des consommateurs, des magasins ont mis en oeuvre une politique d'approvisionnement en bois issus de forêts gérées de façon durable. La participation au club *Proforêt* a pour objectif de "fournir aux consommateurs l'assurance que leurs achats contribuent à une gestion durable (gestion, restauration et protection du patrimoine forestier mondial, présence du label FSC sur les bois et produits dérivés). Cependant, parallèlement à cet engagement motivé par le désir du consommateur d'être informé, certains membres de ce groupe commencent encore de nombreux dérapages, tel Carrefour. Qui proposait à la période de Noël 99, des chaises "tendance ethnic" en palissandre (*Dalbergia sp.*), essence recensée comme menacée par l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature.

## LES LABELS

Pour satisfaire l'exigence des consommateurs quant à la fiabilité du caractère écologique d'un produit donné, il est nécessaire que ce ne soit pas les distributeurs qui s'accordent eux-mêmes un écolabel mais que celui-ci soit délivré par un organisme indépendant.

Le label FSC (Forest Stewardship Council) garantit que le bois provient de forêts où l'exploitation n'a pas généré d'impacts négatifs économiques, sociaux ou environnementaux non compensés sur la forêt et ses populations.



Le logo APUR précise le pourcentage de fibres recyclées dans le produit final. Il garantit un pourcentage d'au moins 50% de fibres de récupération.



L'écolabel européen est le label écologique de l'Union européenne.



La marque NF-environnement est le label écologique français.



## LES ACTES SIMPLES DU CONSOMMATEUR

### 1- S'INFORMER

- Demander aux magasins d'indiquer précisément le nom scientifique, l'appellation commune et le pays d'origine des bois.
- Demander des précisions sur les modes de gestion forestière.
- Demander aux magasins d'indiquer les traitements appliqués aux bois (anti-fongiques, imperméabilisation,...).

### 2- VERIFIER L'INFORMATION

- Vérifier que l'essence n'est pas inscrite sur la liste rouge des espèces menacées disponibles sur le site [wcmc.org](http://wcmc.org) ou aux Amis de la Terre.
- Exiger la transparence des entreprises et guetter les fausses appellations garantissant une gestion durable des forêts.

### 3- FAIRE DES CHOIX

- Renoncer à l'utilisation de bois issu d'espèces menacées inscrites sur les listes de la CITES (Convention de Washington) et sur la liste rouge des espèces menacées de l'UICN.
- Favoriser l'utilisation des essences proximité.
- Utiliser uniquement des bois tropicaux labellisés FSC, les autres labels ne présentent pas aujourd'hui suffisamment de garanties.
- Limiter la consommation de papier en utilisant les feuilles recto-verso, en réduisant les impressions.
- Utiliser du papier recyclé.
- Participer à la collecte sélective en déposant les vieux papiers dans les containers prévus à cet effet.

### BIBLIOGRAPHIE

1. *Atlas pour la conservation des forêts tropicales d'Afrique*, UICN, 1997
2. *Les entreprises françaises et l'exploitation des forêts tropicales africaines*, CFIE, 1998
3. *Situation des forêts du monde*, FAO, 1999
4. *Impact social et environnemental de la filière bois au Cameroun*, Robin des bois, 1998
5. *Les causes sous-jacentes de la déforestation, études de cas, analyses et recommandations*, Biodiversity Action network, 2000
6. *A review of the World Bank's 1991 Forest Strategy and its implementation*, Operations Evaluation Department, World Bank, 2000
7. *The World Bank and the World's Forests: a lost decade*, Forest Peoples Program, Environmental Defense, 2000
8. *Life after logging. The impacts of commercial timber extraction in tropical rainforests*, Rainforest foundation, Friends of the Earth, 1999
9. *Acheter la destruction*, Greenpeace, 1999
10. *L'écologie-guide*, Les Amis de la Terre, 190p., 1998

Pour plus d'informations : [www.amisdelaterre.org](http://www.amisdelaterre.org)  
N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques

### QUELQUES ADRESSES

Label FSC (Forest Stewardship Council)  
SC-UK, tel : 44 1 686 413 916 ; fax : 44 1 686 413 989  
site [www.certifiedwood.org](http://www.certifiedwood.org)

Association HQE (Haute qualité environnementale)  
83, boulevard Mc Donald - 75019 Paris  
tel : 01 42 05 45 24

APUR (Association des Producteurs et des Utilisateurs de papiers-cartons Recyclés).  
154, boulevard Haussman - 75008 Paris  
01 45 63 10 66

Syndicat National de la récupération du papier  
101, rue Prony - 75017 Paris  
01 40 54 01 94

### Adhérez aux Amis de la Terre

Nom /Prénom : .....

Adresse : .....

Cotisation : 70F  200F

Abonnement au Courrier de la Baleine : 60F

Bulletin d'adhésion à retourner à  
Amis de la Terre - 2b, rue Jules Ferry - 93100 Montreuil



LES AMIS DE LA TERRE  
MEMBRE DE FRIENDS OF THE EARTH/INTERNATIONAL

2b, rue Jules Ferry - 93100 Montreuil  
Tel : 01 48 51 32 22 - Fax : 01 48 51 33 23  
E-mail : [amiterre@micronet.fr](mailto:amiterre@micronet.fr)  
Site Web : [www.amisdelaterre.org](http://www.amisdelaterre.org)

## GUIDE CONSOMMATEUR POUR LA PROTECTION DES FORETS TROPICALES

### Quelles forêts se cachent derrière le bois que nous achetons ?

Les forêts occupent 26% de la surface terrestre. D'une richesse inestimable, elles possèdent des rôles écologiques, sociaux et économiques qui leur confèrent un statut particulier.

Le bois est une ressource utilisée pour un grand nombre d'usages : la construction, le chauffage, le papier, le mobilier... Dans tous les cas, l'utilisation de bois tropicaux gérés dans des conditions environnementales et sociales inacceptables est à bannir.

### LES NOMBREUX ROLES DES FORETS

Les forêts tropicales humides jouent un rôle majeur dans la régulation du système climatique local et global, du régime des pluies et du cycle de l'eau en général. Ces écosystèmes constituent d'importants réservoirs de diversité biologique. Les forêts tropicales humides renferment à elles seules plus de la moitié des espèces vivantes de la planète. Alors que le nombre d'espèces est estimé entre 3 et 10 millions, seules 1,5 millions ont été identifiées. Des milliers ou des millions d'espèces ont déjà disparues avant même qu'elles n'aient été répertoriées. Certaines de ces plantes pourraient être très utiles pour l'alimentation, la pharmacopée. Les populations forestières ont avec leur environnement des relations étroites : les forêts assurent leur sécurité alimentaire et sont le cadre de leurs pratiques rituelles. Plus de 12 millions de personnes dépendent de ces écosystèmes. Malheureusement, les surfaces forestières ne cessent de diminuer et la qualité des ressources se dégrade de façon permanente.

### L'ETAT DES FORETS DANS LE MONDE

En zone tempérée, le volume de bois sur pied est en augmentation, mais ces forêts perdent en qualité. Les reboisements d'espèces monospécifiques constituent la majorité de cette avancée forestière. L'écosystème originel en Europe et en Amérique du Nord a été fortement modifié au cours du XX<sup>ème</sup> siècle. Les forêts anciennes du Canada et de Russie restent très riches en biodiversité. En zone tropicale la perte des surfaces forestières de 1980 à 1995 est estimée à près de 4 fois la surface de la France. Les causes de cette déforestation sont multiples : l'exploitation industrielle de bois d'œuvre, l'agriculture itinérante ou permanente, l'élevage, les plantations. Dans les zones de forêts denses humides, l'exploitation industrielle pour l'exportation vers les pays développés est identifiée par la Banque mondiale comme un facteur pionnier de la déforestation.

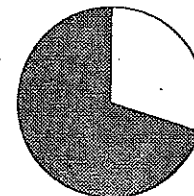
### LA CONSOMMATION DE BOIS

- La récolte mondiale de bois est en augmentation et devrait atteindre 5,1 milliards de m<sup>3</sup> environ en 2010 contre 3,4 milliards de m<sup>3</sup> en 1990.
- La France est un des premiers importateurs européens de grumes tropicales (982 000 m<sup>3</sup> importés en 1996).
- Les entreprises françaises exploitent les plus grandes surfaces de concessions forestières en Afrique centrale.

Consommation de bois rond industriel en 1996 - 1 498 millions de m<sup>3</sup>



LES AMIS DE LA TERRE  
DE LOIRE-ATLANTIQUE  
MEMBRE DU RESEAU NATIONAL DES AMIS DE LA TERRE  
4, rue Pierre Landais - 44200 NANTES  
Tél & Fax. 02 40 59 15 43



□ Pays en développement

■ Pays développés

ENVELOPPE / Elements construction / base 161003-06